DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE ----- Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois -----	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE DE DIRECTION DE l'EPIC HAUT-RHONE TOURISME

Nombre de Membres :
En exercice : 11

Présents : 11
Pouvoirs : 0

Votants : 11
Pour : 11
Contre : 0
Abstentions : 0

N° CD 03/2021

PREFECTURE DE LA HAUTE SAVOIE
-5 FEV. 2021
ARRIVÉE

L'an deux mil vingt et un, le treize janvier à dix-neuf heures, le Comité de Direction dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Seyssel Haute-Savoie, à l'invitation du Président de Haut-Rhône Tourisme

Date de convocation : 4 janvier 2021

Présents :
David BANANT, Michel BOTTERI, Patrick CHAPEL, André-Gilles CHATAGNAT, Philippe JACQUESON, Gérard LAMBERT, Philippe ROULIN, Daniel MUTIN, Yann PECCOUD, Marie-Laure DESGEORGES (Suppléante de Loïc BERNARD), Christophe BELLEMIN,

Autres membres suppléants présents, mais non votant :
Carine DUVERNOIS, jean-Yves MACHARD, Valerie MARTIN, Jean-Bernard BUISSON,

Absents excusés :
Carole BRETON, Loïc BERNARD, Olivier DUNAND

M. Philippe JACQUESON a été nommé secrétaire de Séance

Objet : PLAN DE RELANCE – diffusion par Haut-Rhône Tourisme de Chèques cadeaux utilisables chez les partenaires de Haut-Rhône Tourisme exerçant leur activité sur les 26 communes de la Communauté de Communes Usses et Rhône

En 2020, la crise sanitaire liée au COVID 19 a impacté fortement l'activité touristique de notre territoire et mis en difficulté un certain nombre de nos acteurs. Aussi, après avis favorable du bureau de Haut-Rhône Tourisme, du DGS et du Président de la CCUR, le Directeur de Haut-Rhône Tourisme a proposé de réorienter 8 000 € qui étaient initialement prévus pour la communication du Tour de France vers un plan de relance à destinations de nos acteurs touristiques. Ce plan de relance s'est divisé en 2 programmes d'actions spécifiques :

- Un premier programme d'actions élaborée avec les Offices de Tourisme des territoires voisins de « Rumilly Albanais » et « Alter'alpa » : « **RDV en terre (mé)connues** », et comprenant :
  - Des actions conjointes de communication : campagne d'affichage sur Chambéry, Aix-les-Bains, Annecy et Rumilly (bus et 4x3 mètres), réalisation d'une vidéo commune diffusée sur les réseaux sociaux et sur le site Internet de TV 8 Mont-Blanc, des encart et articles de presse sur le Dauphiné Libéré, la création d'un site Internet portail (**www.rdv-en-terre-méconnue.fr**) , des publications sur les réseau socio, la création d'un calendrier commun des animations à l'échelle des 3 territoires
  - La création d'un « Pass découverte » regroupant 22 sites touristiques et partenaires des 3 territoires. Ce « Pass découverte » » donnait droit durant l'été 2020 à des réductions allant jusqu'à 10 % pour les 2 premiers tarifs adultes sur les différents sites partenaires.

Pour la mise en place de ce plan de relance, Haut-Rhône Tourisme a abondé le « pot commun » au côté des Offices de Tourisme de « Rumilly Albanais » et « Alter'alpa », et à hauteur de 3 000€.

- Un 2ème programme d'action spécifique au territoire des Usses et Rhône et consistant à l'édition de 500 chèques cadeaux d'une valeur de 10 € (soit une valeur totale de 5 000 €) utilisables chez les partenaires de Haut-Rhône Tourisme exerçant leur activité sur les 26 communes de la Communauté de Communes Usses et Rhône.

Il était convenu de diffuser ces chèques cadeau de la manière suivante :

- Directement auprès des visiteurs lors de leur passage au sein de l'Office de Tourisme de Seyssel et du Bureau d'Information de Frangy
- Lors d'un grand jeux concours, dont le règlement avait été validé par huissier de justice

Les personnes ayant bénéficié ou gagné ces chèques cadeaux, pouvaient alors les utiliser auprès des différents partenaires de Haut-Rhône Tourisme exerçant leur activité sur l'une des 26 communes des Usses et Rhône.

Afin de se faire rembourser, les partenaires de Haut-Rhône Tourisme ayant accepté de se faire payer par chèques cadeaux devaient retourner ces derniers à Haut-Rhône Tourisme, accompagnés d'une facture mentionnant « Plan de relance 2020 ».

La diffusion de ces chèques cadeaux a dû être suspendue du fait de l'absence de délibérations conjointes de Haut-Rhône Tourisme et de la CCUR. Néanmoins, un certain nombre de chèques cadeaux ont déjà été diffusés et ont été utilisés chez les partenaires de Haut-Rhône Tourisme.

Il convient donc de délibérer afin de pouvoir accepter les factures de ces partenaires accompagnées des quelques chèques cadeaux en circulation. A noter que la durée de validité de ces chèques cadeaux est le 31 octobre 2020.

Le Comité de Direction de l'EPIC Haut-Rhône Tourisme, après en avoir délibéré,

- **VALIDE** les 2 programmes de relance initiés pendant la période de transition et soutenues lors de leur lancement par le bureau de Haut-Rhône Tourisme, le DGS et le Président de la CCUR

- **ACCEPTE** de payer les partenaires de Haut-Rhône Tourisme suivants pour les montants précisés dans le tableau ci-dessous

- **CHARGE** Monsieur le Directeur d'effectuer les démarches nécessaires au règlement de cette affaire

partenaires	Nombres de chèques cadeaux	Montant des chèques cadeaux	Total
Association Rive Créative	1	10.00 €	10.00 €
Les hauts de Savoie	2	10.00 €	20.00 €
La Pêcherie	1	10.00 €	10.00 €
Prolynx Sport	4	10.00 €	40.00 €
La Grange 2 Bassy	1	10.00 €	10.00 €
TOTAL	**9**	**/**	**90.00 €**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Président,
Gérard LAMBERT

HAUT RHONE
E.P.I.C.
TOURISME

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de sa transmission
en Sous-préfecture le :
Et de sa publication ou notification le :
A Seyssel, le
Le Président,